

<http://numerique.anap.fr/publication/2356-definition-du-systeme-d-information-de-l-had>

Apport en connaissance

Définition du Système d'Information de l'HAD

Sommaire

1. Introduction
 - 1.1. Public concerné
 - 1.2. Cadre et Méthode de trava...
2. Les domaines fonctionnels
3. Modélisation de l'activité
 - 3.1. La demande d'HAD et la pr...**
 - 3.2. La programmation et la ré...
 - 3.3. La préparation et la réal...
 - 3.4. Modèle générique et exige...
4. Exigences technologiques
 - 4.1. Système de gestion des do...
 - 4.2. Format des informations n...
 - 4.3. Prise en compte des situa...
 - 4.4. Dispositif de gestion de...
5. Exigences d'interopérabilit...
 - 5.1. Le Dossier Médical Partag...
 - 5.2. La Messagerie Sécurisée...
 - 5.3. Cadre d'interopérabilité...
 - 5.4. L'Identifiant du patient
6. Sécurité – Confidentialité...
 - 6.1. Sécurité
 - 6.2. Confidentialité – Partage...
 - 6.3. Hébergement du SI HAD
7. Le domaine Prise en charge...
 - 7.1. La demande d'hospitalisat...
 - 7.2. La préparation de l'entré...
 - ⊕ 7.3. La programmation et l'exé...
 - 7.4. La préparation et la réal...
8. Le domaine des activités Su...
9. Le domaine Gestion
 - ⊕ 9.1. Gestion Administrative du...
 - ⊕ 9.2. Gestion Economique et Fin...
10. L'exploitation de données...
11. Les établissements de sant...

↪ 3. Modélisation de l'activité

↪ 3.1. La demande d'HAD et la préparation de l'hospitalisation (pré-admission)

Ce processus vise à :

- Traiter la demande d'hospitalisation à domicile exprimée par le médecin traitant ou sollicitée par un établissement de santé
- Collecter l'ensemble des informations nécessaires au traitement de la demande
- Qualifier si la situation médicale du patient et la visée de la demande relèvent d'une prise en charge en HAD
- Vérifier la faisabilité de l'hospitalisation, au regard des caractéristiques du patient, de son lieu de vie, de son autonomie ou sa dépendance d'une part, des capacités de l'établissement d'HAD d'autre part
- Répondre à la demande d'HAD (accord ou non acceptation)

En cas d'accord :

- Définir le projet thérapeutique

- Réaliser l'ensemble des actes préparatoires au démarrage de l'hospitalisation
- Fixer la date de début d'hospitalisation

Pour réaliser ce processus, notamment pour qualifier l'adéquation de la demande aux objectifs de l'HAD, et pour vérifier la faisabilité de l'hospitalisation à domicile, l'établissement d'HAD aura besoin d'effectuer un certain nombre de constatations – notamment au domicile du patient – et de recueillir des informations ou avis de différents professionnels.

Il faudra donc programmer un ensemble de tâches (constatations au domicile, collecte des informations relatives à la situation médicale, médico-sociale ou sociale du patient, recueil d'avis), les réaliser de façon coordonnée et procéder à une synthèse globale permettant de décider l'hospitalisation.

Glossaire

HAD
processus

Date de parution : 12/10/2018